

PROJET « REDUIRE LA PROPAGATION TRANSFRONTALIERE DE LA COVID-19 DANS LA REGION CEDEAO »

Rapport final

Organisation du Corridor Abidjan-Lagos

02 BP 2302 – Rue 234 Camp Guézo | Cotonou, BENIN
Tél.: +229 21 31 35 79 / 21 31 35 91 | Fax: +229 21 31 36 52
Mail : secretariat@corridor-wa.org - Site internet : www.corridor-wa.org



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. POINT DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES	4
1. RENFORCEMENT DES CAPACITES	4
2. SYSTEME DE SUIVI DES CAS CONTACTS	5
3. COORDINATION SUIVI EVALUATION DU PROJET	5
II. DIFFICULTES ET APPROCHE DE SOLUTIONS	8
III. PERSPECTIVES	9
CONCLUSION	10

INTRODUCTION

Le monde entier a été et continue d'être considérablement affecté par la COVID-19. L'impact de la pandémie est évident dans son évolution et dans la façon dont elle redéfinit les urgences sanitaires mondiales depuis que le premier cas a été signalé à Wuhan, en Chine, en décembre 2019.

Plusieurs actions de lutte contre cette maladie sont mises en œuvre dans les pays conformément au Règlement Sanitaire International (RSI 2005) pour limiter sa propagation.

Dans le cadre de cette lutte, l'OCAL a bénéficié d'un financement de la GiZ à travers l'OOAS, depuis mars 2021, pour mettre en œuvre le projet intitulé « réduire la propagation transfrontalière de la COVID-19 dans la région CEDEAO ». Le but principal de ce projet est de renforcer la surveillance et la gestion des cas de COVID-19 au niveau des frontières le long du corridor Abidjan-Lagos. Les objectifs spécifiques liés à ce projet sont de :

- Renforcer les capacités du personnel des frontières terrestres
- Renforcer les capacités de communication sur les risques concernant la pandémie de Covid-19, les mesures de prévention et de contrôle des infections et les mesures préventives pendant les voyages
- Développer un référentiel régional et un système de gestion des données pour assurer un suivi en temps réel, la collecte de données pour l'analyse et la modélisation des mouvements transfrontaliers de personnes
- Travailler avec les gouvernements des pays de l'OCAL pour adopter une procédure opérationnelle standardisée uniforme aux points d'entrée terrestres
- Surveiller et renforcer la coordination et la collaboration intergouvernementales.

Ce rapport fait le bilan de la mise en œuvre des activités réalisés sur le projet et fait également ressortir les difficultés rencontrées et les perspectives.

I. POINT DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

1. Renforcement des capacités

Plusieurs sessions de formation sur la COVID-19 ont été organisées au niveau de chacune des Unités d'Informations (UI) à l'endroit :



- du personnel des frontières terrestres : agents de santé et d'hygiène, agent de police, douane, agent phytosanitaire, agent de contrôle des produits animaux
- des travailleurs des entreprises de transport : propriétaires, chauffeurs, etc.
- des leaders et mobilisateurs communautaires, des volontaires de la santé (ASC) et des guérisseurs traditionnels.

Ces sessions de formation ont été facilitées par des formateurs impliqués dans la lutte contre la COVID-19 au niveau de leur pays et provenant soit des districts sanitaires soit des ministères de santé. Elles ont porté sur l'évolution de la pandémie, les modes de transmission, les symptômes, les mesures de prévention et celles prises par le gouvernement du pays où se fait la formation.

Au total, 524 personnes ont bénéficié de cette série de formation sur la COVID-19. Le nombre de personnes formées par UI est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Nombre de personnes formées par UI sur la COVID-19

	Agents aux frontières	Compagnies de transport	Leaders et mobilisateurs communautaires, volontaires de la santé, guérisseurs traditionnels	TOTAL
UI Noé	30	25	20	75
UI Elubo	30		20	50
UI Aflao	30	25	20	75
UI Kodjoviakopé	30	25	20	75
UI Sanvee Condji	30		20	50
UI Hillacondji	30		20	50
UI Kraké	30	25	20	75
UI Semé	30	24	20	74
TOTAL	240	124	160	524

2. Système de suivi des cas contacts

La mise en place du système de suivi électronique facilitant la recherche des cas contacts des personnes infectées par la COVID-19 ayant traversé les frontières des pays membres du Corridor a commencé par la formation des agents de collecte qui s'est tenue du 09 au 13 mars 2021. La collecte des données sur les voyageurs a démarré le 18 mars 2021 et a pris fin le 15 juin 2021. La base de données a été officiellement mise à disposition des autorités sanitaires du Bénin, du Togo et de la Côte d'Ivoire pour exploitation et recherche des cas contacts des voyageurs qui auraient été positifs au COVID-19.



Au total les informations de 19 868 voyageurs ont été enregistrés dans la base de données. Le nombre de voyageurs enregistrés au niveau de chaque poste frontière est enregistré dans le tableau ci-après.

Tableau 2 : Nombre de personnes enquêtées par UI

Unité d'Informations	Nombre de voyageurs enregistrés
UI Noé	1501
UI Elubo	1822
UI Aflao	1629
UI Kodjoviakopé	2221
UI Sanvee Condji	1459
UI Hillacondji	5226
UI Kraké	3330
UI Semé	2680
TOTAL	19868

3. Coordination suivi évaluation du projet

Dans le cadre de la coordination et de la complémentarité de la mise en œuvre des activités de lutte contre la COVID-19 avec les pays membres de l'OCAL, plusieurs réunions et activités ont été réalisées. Il s'agit de :

a) Réunion de coordination des parties prenantes et des partenaires sur la gestion transfrontalière de la COVID-19

La réunion de coordination des parties prenantes et des partenaires sur la gestion transfrontalière de la COVID-19 s'est déroulée par zoom visioconférence le mardi 30 Mars 2021. L'objectif de cette réunion était de renforcer la coordination et la collaboration avec les principales parties prenantes en vue d'une réponse efficiente à la COVID-19 le long du corridor Abidjan-Lagos. Elle a connu la participation des représentants des institutions suivantes : ministères de la santé et ministères des transports des 5 pays du corridor (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin et Nigéria), OMS AFRO, OOAS, GIZ, CEDEAO, OCAL et les services de la police, douane, immigration, santé aux frontières.

b) Atelier d'adaptation des POS à un point d'entrée

Le Bénin et le Togo ont été choisis pour exécuter l'activité relative à la mise à jour des Procédures Opérationnelles Standardisées.

Le Togo a réalisé l'activité les 16 et 17 Juin 2021 à l'hôtel Mater Christi à Aného. L'atelier a réuni les agents des points d'entrée du contrôle sanitaire, phytosanitaire, de l'élevage, de l'environnement, des services de douane, immigration, police de Sanvee-condji et d'Hillacondji, les agents de santé communautaire, les agents du ministère de la santé, etc. Il a permis non seulement d'actualiser les POS antérieurs mais aussi et surtout de mesurer le niveau de compréhension de chaque acteur impliqué.

Le Bénin a réalisé son atelier les 01 et 02 juillet à Cotonou. Il a réuni les structures du ministère de la santé (SGM, DNSP, Agence Nationale des soins de santé primaires, la DNMH, les coordonnateurs des sites Aéroports, ports et Palais des congrès), le ministère de l'intérieur et de la sécurité publique, les points focaux RSI des ministères du cadre de vie et du ministère de l'agriculture, élevage et pêche, les DDP Littoral, Atlantique et Ouémé, les agents aux postes frontaliers de Kraké, Hillacondji, Owodé, Igolo, le projet REDISSE, le CNLS-TP, l'OMS et l'OIM. Il a permis de rédiger le draft des POS qui devrait être validé ultérieurement au cours d'un atelier de validation.

c) Supervision

Quatre missions de supervision ont été réalisées au cours de la mise en œuvre du projet.

- La première a été une mission de supervision programmatique et financière conduite au niveau des UI du 13 au 22 avril 2021. Elle a permis de s'assurer que les activités mises en œuvre l'ont été conformément aux plannings établis, aux directives de l'OCAL et conformément au budget prévu. Au cours de la même mission les autorités des ministères de la santé du Bénin et du Togo et du ministère du Transport du Togo ont été rencontrées. Le projet leur a été encore une fois présenté et les activités déjà réalisées au niveau de leur pays ont été passées en revue. La base de données constituée pour la recherche électronique des cas contacts des personnes infectées par la COVID-19 et ayant traversé les frontières des pays membres de l'Organisation leur a été mise à disposition. Les éléments contenus dans la base de données, la méthodologie de recherche des cas contacts ont été présentés et les codes d'accès à la base de données leur ont été fournis par l'équipe de supervision
- La deuxième mission a permis de superviser l'atelier de révision des procédures opérationnelles standardisées des points d'entrée de Sanvee Condji au Togo tenu du 15 au 18 Juin 2021. Cette mission a permis de prendre contact avec les autorités au niveau des points d'entrée de Sanvee Condji et Hillacondji, de contribuer à la révision des POS et de superviser la gestion de l'atelier sur le plan comptable et financier.
- A la fin du projet une supervision programmatique et une autre financière ont été réalisées. La première a été une supervision conjointe avec l'Organisation ouest africaine de la santé (OOAS). Elle s'est déroulée du 5 au 14 Juillet 2021 le long du corridor Abidjan-Lagos. Elle a permis de s'assurer que les activités mises en œuvre l'ont été conformément au plan d'action. En outre elle a permis à l'OOAS/OCAL de toucher du doigt les réalités du terrain afin de mieux comprendre les



besoins exprimés. Sur la base des constats/défis un plaidoyer est en cours auprès de l'OOAS afin que des ressources additionnelles soient mobilisées pour continuer cet appui important aux points d'entrée le long du corridor Abidjan-Lagos. Une communication spécifique avec des tweets, des publications en ligne a été également faite durant la mission de supervision pour une meilleure visibilité des activités du projet.

II. DIFFICULTES ET APPROCHE DE SOLUTIONS

Les principales difficultés constatées lors de la mise en œuvre du projet sont liées à la collecte des données. Il s'agit notamment de :

- Refus de certains voyageurs ayant des autorisations officielles de voyage de répondre aux questionnaires
- Refus de certains chauffeurs de camions de répondre aux questionnaires parce qu'ils imaginent qu'on veut les obliger à faire le test de la COVID-19 ou qu'on veut les mettre en quarantaine
- Difficile collaboration avec les agents de police qui font passer les voyageurs malgré la fermeture des frontières
- Difficile identification de certains voyageurs traversant les frontières sans leurs bagages qui sont laissés dans les taxis.

Pour améliorer la qualité de la collecte des données, les approches de solutions suivantes ont été mises en œuvre en complément du travail effectué par les agents de collecte désignés :

- Distribution des fiches de collecte (version papier) aux chauffeurs de taxis, minibus et cars de la frontière qui ont été formés afin qu'ils les remettent aux passagers pour remplissage
- Les fiches de collecte ont été également distribués aux responsables des syndicats des chauffeurs formés afin qu'ils les remettent aux autres chauffeurs pour remplissage par les voyageurs.

III. PERSPECTIVES

Les actions menées par les pays et l'OCAL dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 ont certes contribuées à réduire l'impact de l'épidémie sur les populations mais celle-ci persiste et l'OCAL doit rechercher d'autres financements pour continuer les actions de lutte pour son élimination. Les financements complémentaires permettront de :

- organiser un atelier de validation des SOP rédigées au Bénin
- reproduire des copies papier des SOP développées au Togo et au Bénin
- organiser un atelier de rédaction des SOP pour la frontière de Kodjoviakopé au Togo
- Former les acteurs des frontières sur les SOP développées
- Fournir du matériel de protection individuelle aux acteurs à la frontière (police, immigration, douane, agent de santé, etc.)
- continuer la collecte de données pour le suivi des cas contacts des voyageurs.

CONCLUSION

De mars à juillet 2021, le projet de « réduction de la propagation transfrontalière de la COVID-19 dans la région CEDEAO » a été mis en œuvre par l'OCAL au niveau des frontières du corridor Abidjan-Lagos. La mise en œuvre du projet a été globalement satisfaisante. L'appui financier et technique de la GIZ et de l'OOAS a été fortement apprécié par les bénéficiaires du projet qui malheureusement a pris fin.

Malgré les actions menées, les pays continuent d'enregistrer de nouveaux cas. L'OCAL doit rechercher des financements complémentaires pour aider les 5 pays membres de l'Organisation à adresser convenablement les mesures de protection et de prévention de la COVID-19 à l'endroit des voyageurs, des transporteurs et des populations pour son élimination définitive.